



*Discours de*

*Son Excellence Mme. Ameenah Gurib-Fakim,*

*G.C.S.K., C.S.K., Ph.D., DSc*

*Présidente de la République de Maurice*

*à l'occasion de « L'Assise de la Sécurité Routière »*

*au*

**Hennessy Park Hotel**

**Jeudi 08 juin 2017 à 10h30**

***L'Honorable Nandcoomar Bodha, Ministre des Infrastructures Publiques et du Transport,***

***Honorables Ministres,***

***Monsieur Jean Maxi Simonet, SCE, Ministère des Infrastructures Publiques et du Transport,***

***Monsieur Jean Todt, Envoyé Spécial des Nations Unies sur la sécurité routière,***

***Distingués Invités,***

***Mesdames et Messieurs,***

Bonjour

Plus de 1 000 personnes tuées de 2010 à 2016 dans les accidents de la route, environ 140 personnes décédées chaque année et plus de 500 personnes grièvement blessées, plus de 60 morts déjà sur nos routes depuis le début de cette année 2017 et on est seulement au mois de Juin.

Les chiffres parlent d'eux même !

La République de Maurice enregistre un taux d'accident fatal que nous pouvons certainement qualifier d'inquiétant et surtout largement supérieur au taux enregistré dans les pays européens et même que celui de nos voisins de l'île de la Réunion.

N'oublions pas que derrière ces statistiques, nous sommes en train d'évoquer de véritables drames humains.

Des vies - jeunes, adultes mais aussi des enfants - brisées à jamais, des familles dévastées, des personnes qui se retrouvent dans une très grande souffrance.

Des individus handicapés pour le restant de leurs vies, qui ne pourront plus marcher ou travailler, d'autres qui ne pourront plus pratiquer leurs sports ou les activités qui leur tiennent à cœur.

De longs mois, voire de longues et douloureuses années d'hospitalisation ou de rééducation.

Voilà hélas, ce que cachent ces chiffres, sans compter le coût économique pour le pays, qui est estimé à quelque 6 milliards chaque année, soit 15 % de notre PNB.

Ces premières Assises sur la sécurité routière viennent donc à point nommé et nous saluons cette initiative prise par le ministère des Infrastructures publiques et des transports car nous ne pouvons plus tolérer autant de drames sur nos routes.

Nous voudrions aussi remercier Monsieur Jean Todt, l'envoyé spécial des Nations Unies pour sa présence et pour son soutien aux efforts que nous entreprenons en matière de sécurité routière et qui s'inscrit dans une campagne mondiale, lancée par les Nations Unies.

La présence de monsieur Jean Todt, qui je comprends est un ami de longue date de l'île Maurice, est d'autant plus symbolique car elle vient démystifier toute cette croyance et le phantasme cultivés autour des sensations de la vitesse.

Son engagement démontre ainsi que ceux, qui comme lui sont étroitement associés aux sports automobiles, sont les plus à même d'appréhender les dangers que représentent les excès de vitesse.

Ce sont certainement les as du volant qui mesurent toute la responsabilité dont ils doivent faire preuve pour ne pas mettre en péril leur propre vie, celle de leurs coéquipiers ainsi que celle de leurs concurrents.

### ***Mesdames et Messieurs,***

La bataille de la sécurité routière n'est ni plus ni moins qu'un enjeu de société.

Il s'agit de sauver des vies humaines, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement en a fait sa priorité.

La violence routière ne doit pas être considérée comme une fatalité.

Si l'engagement des pouvoirs public est primordial, il doit surtout s'accompagner d'une prise de conscience de tout un chacun.

Et là, je mets l'emphase sur l'engagement de tout un chacun.

Toutes les mesures que les autorités pourront prendre ne produiront pas les résultats escomptés s'il n'y a pas une véritable prise de conscience collective et si nous ne changeons pas collectivement notre comportement sur la route.

Les campagnes de sécurité doivent donc avoir pour but de sensibiliser les piétons, les automobilistes, les motocyclistes, les cyclistes sur leurs droits mais surtout sur leurs obligations en matière de circulation.

Les campagnes que nous mettrons en place doivent avant tout viser à enrayer les comportements à risques et à insister sur le fait que le problème de l'insécurité routière est l'affaire de tous.

Je ne vais pas revenir sur les mesures mentionnées par le ministre dans son plan d'action pour combattre l'insécurité routière et qui comportera à la fois un volet répressif mais également des actions de prévention aussi bien que des campagnes de sensibilisation.

Je me demande ainsi si nous ne devons pas revoir la terminologie car le terme accident renvoie à une situation « fortuite », « imprévisible », « inattendue ».

Ce qui nous pousse à nous interroger sur le mot « accident », quand nous constatons que les premières causes des drames sur nos routes sont le plus souvent liées aux comportements inadaptés des usagers de la route, qu'il s'agisse de la vitesse excessive, de la conduite sous l'influence de l'alcool, et malheureusement à Maurice d'attitudes hasardeuses et des comportements dangereux.

Pouvons-nous donc parler « d'accident » quand un motocycliste est fauché par de conducteurs faisant la course sur l'autoroute ou quand des piétons marchant tranquillement au bord d'une route étroite sont heurtés de pleins fouets par des chauffeurs qui se prendraient justement pour des pilotes de formule 1.

Chaque conducteur doit prendre conscience qu'il est responsable de sa vie mais responsable également de la vie de ceux qui voyagent dans sa voiture.

Et responsables aussi de la vie des autres conducteurs ainsi que des piétons.

Les conducteurs ont le droit de circuler, mais ce droit appelle aussi à des devoirs envers eux-mêmes et envers les autres.

C'est pour cela que je lance un appel solennel à la responsabilité de tout un chacun.

D'abord aux pouvoirs publics afin que les mesures répressives et les règles soient clairement établies et surtout appliquées dans toute sa rigueur. Nous devons œuvrer à travers des campagnes de sensibilisation régulières à modifier de manière durable le comportement de nos usagers de la route.

Aux forces de police, nous faisons un appel pour appliquer la tolérance zéro vis-à-vis de ceux qui mettent en danger la vie ou l'intégrité physique de leurs prochains par des comportements à risques et des attitudes dangereuses.

Faut-il rappeler que nul n'est au-dessus de la loi et que celle-ci doit être appliquée « *without fear of favour* ».

Nous devons sévir sans hésiter contre ces conducteurs qui adoptent une attitude indisciplinée et désinvolte n'hésitant pas bafouer les règles élémentaires de la conduite, qui se croient toujours plus malins que ceux qui obéissent au code la route.

Il est aussi utile de rappeler que la modernisation des routes et des automobiles, la mise en place des radars et des mesures de protection sont loin d'être une assurance tous risques contre le danger au volant.

Nous devons donc concentrer nos efforts sur l'éducation ou la rééducation des conducteurs surtout les plus jeunes afin de leur faire prendre conscience du danger de certains comportements au volant.

Les campagnes menées dans les écoles auprès des jeunes doivent aussi inciter à changer les comportements dangereux sur la route et à la responsabilisation.

Nous devons surtout viser à détruire ces stéréotypes et faire comprendre aux plus jeunes, désolé messieurs, surtout aux jeunes garçons, que la valeur d'un homme ou d'une femme ne se juge pas à la puissance de sa voiture.

Si la puissance de sa voiture demeure un symbole extérieur de richesse elle n'est certainement pas le signe d'une quelconque supériorité.

### ***Mesdames et messieurs,***

La sécurité routière est un défi de tous les instants, un défi à la fois collectif et individuel.

Chaque mort, chaque blessée grave sur les routes est un drame de trop.

Nous aurions pu certainement l'éviter si les règles et les consignes les plus élémentaires de prudence étaient respectées.



Je voudrais pour ma part rappeler que bien conduire et bien se comporter au volant de sa voiture est avant tout un signe de respect envers soi-même et envers les autres.

La sécurité routière est un sujet grave qui doit nous rassembler tous mais qui exige surtout des actions rapides et concrètes.

J'espère que les travaux de ces assises contribueront à accentuer les efforts en vue de réduire le nombre d'accidents ainsi que le nombre de victimes sur les routes mauriciennes.

Je vous remercie pour votre attention.